

La formation en ACO

« Comprendre
le monde,
c'est l'aimer ! »

« La formation tout au long de la vie », tel est le titre de la nouvelle loi sur la formation professionnelle de mai 2004. On pourrait ajouter : « tout au long de la vie, y compris en ACO ». En effet, dans le mouvement, la question de la formation prend une place de plus en plus importante. La diminution du nombre de prêtres dans les équipes, l'arrivée de membres nouveaux qui n'ont pas été formés par ces grandes écoles que sont la JOC, les organisations syndicales, partis politiques ou associations pose d'une manière sans doute plus cruciale la nécessité de se former.

Les demandes sont très diverses et variées : formation à l'animation, la conduite de réunion, la découverte de la Bible, l'expression de foi, la responsabilité, l'Eglise, les sacrements, mais aussi formation à l'histoire de l'ACO, à celle du mouvement ouvrier, à l'économie, la mondialisation, etc. Dans une société de plus en plus complexe,

on cherche des clés pour comprendre, se repérer.

Mais la forte demande de formation n'est-elle pas aussi parfois une sorte de fuite en avant ? On a l'impression de ne rien savoir, on ne mesure pas ce que déjà on connaît, on sait faire. La formation peut alors être aussi un prétexte pour ne pas prendre de responsabilités.

Ainsi on peut voir ici ou là des vieux routiers de l'ACO participer activement à des formations autour de la lecture de la Bible, où ils apprennent à regarder un texte, à le décortiquer, à faire le lien avec leur vie, à oser un dialogue de foi. Mais ce sont les mêmes qui refusent énergiquement d'envisager de ne plus avoir de prêtre dans leur équipe de révision de vie. « Sans aumônier, on n'arrivera pas à exprimer notre foi ».

Alors, pas facile pour les responsables de s'y retrouver dans toutes ces demandes aux motivations multiples.

Le conseil national, lors de sa réunion des 24 et 25 avril 2004, a élaboré (sur le mode de la Rencontre nationale de Lille) une résolution pour une conduite nationale en la matière, conduite nationale qui bien entendu devra être déclinée en région.

Pour élaborer un plan de formation

Pour lancer le débat, quelques points forts avaient été mis en avant pour élaborer un plan de formation :

Pour aider à préparer le débat en conseil national, les élus ont répondu à un questionnaire dans lequel il leur était demandé, entre autres, de donner une définition rapide de la formation en ACO.

Florilège

- *S'ouvrir aux besoins du mouvement pour l'évangélisation.*
- *Améliorer nos connaissances pour être plus compétents dans notre mission.*
- *Un temps de réflexion-action au service d'une vie en mouvement plus intense et plus riche.*
- *Créer au service des plus petits. Co-créateur avec Dieu.*
- *Donner et redonner dans une histoire humaine et chrétienne un devenir à chacun en Dieu.*
- *Acquérir des compétences sur un sujet avec un regard humain et spirituel.*

« La formation nourrit le dialogue et dynamise les partages. Elle responsabilise les membres de l'ACO dans la mission... Une politique de formation est essentielle pour la vitalité du mouvement : formation théologique ou biblique, formation à la responsabilité etc. Elle rend possible l'accès de tous aux responsabilités... »
(Charte des fondements Chapitre 3 § 34)

1^{ère} étape : définir le mot 'Formation'

Avant de se lancer dans un programme, il est essentiel de se dire, par exemple en

rencontre de responsables, ce que chacun met sous ce mot. Puis de se dire également ce qu'il signifie dans un mouvement comme l'ACO. C'est une étape de clarification incontournable.

2^e étape : Quelle formation pour quel projet ?

Faire le lien formation/conduite est essentiel pour faire le tri entre les différentes demandes de formation. Pour cela, il convient de repartir des résolutions de conduite nationale, du projet que s'est donné le comité diocésain ou de secteur, voire même l'équipe. La formation est bien au service d'un projet, d'une conduite.

3^e étape : Quelles priorités ?

On ne peut répondre à toutes les demandes, à tous les besoins. Des priorités sont donc à mettre en place, en distinguant les formations qui se situent sur le plan :

- humain et d'approfondissement de la foi,
- de la conduite des comités diocésains/secteurs, des nouvelles structures etc.

4^e étape : la mise en œuvre

Dans cette étape, quelques principes pour guider notre action :

- **La formation en ACO est une formation d'adultes.** On ne part pas de zéro. Les participants ont un passé, un savoir (même s'ils en ont pas conscience), un savoir-faire qu'il faut mettre en valeur. La formation doit donc partir de ces acquis, des expériences de chacun pour progresser ensemble. Il est aussi essentiel, dans ce cadre, d'adapter notre pédagogie, de permettre aux participants d'être à l'aise, de mettre en valeur ce qu'ils connaissent déjà, de progresser ensemble.

Vie du mouvement

FICHE N° 34

- **Une offre abondante** : en matière de formation, l'offre est multiple. Il existe à l'extérieur de l'ACO des lieux de formation excellents. Alors pourquoi faire en interne ce qui est très bien fait ailleurs ? Avant de se lancer dans une formation regardons les propositions d'autres structures : Eglise, inter-mouvements, associations etc. Ou travaillons avec elles pour bâtir des projets.

- **Répondre à une réelle motivation.**

La motivation des participants est essentielle. La formation exige un peu de temps, un investissement personnel plus ou moins important. Si sur le principe de la formation, en théorie, beaucoup sont d'accord, les participants réellement intéressés sont souvent beaucoup moins nombreux. Là aussi le projet du secteur ou du CD doit être le fil rouge des propositions. Il est bon également de se projeter dans l'avenir, de proposer des formations à celles et ceux qui vont être appelées à de nouvelles responsabilités etc.

- **Les outils disponibles**

Le mouvement diffuse un certain nombre d'outils fort utiles à la formation de ses membres. Avant de nous lancer dans une formation localement, faisons l'inventaire de ce qui existe, notamment au travers de *Repères ACO*.

Deux guides sont actuellement sortis. Ils ont été conçus pour pouvoir être facilement utilisés comme moyens de formation. Le Guide du responsable d'équipe et le Guide des partages : deux outils indispensables à consommer sans modération.

Des comités diocésains ont également fait de la formation une priorité. Leur expérience est précieuse, pourquoi s'en priver ? (cf. en particulier fiche 11 *Repères* n° 56 septembre 2001)

Le partenariat laïcs/prêtres

Les prêtres ont été et restent encore des acteurs essentiels dans la formation en ACO. A l'heure où la question de leur place dans le mouvement se pose, il est important de réfléchir ensemble à la manière dont ils peuvent mettre leurs compétences au service d'une plus grande mise en responsabilité des laïcs.

Dans la réflexion que chaque comité diocésain ou de secteur est amené à faire, avec les intéressés bien entendu, autour du rôle du prêtre, la question de la formation revient régulièrement.

Présence aux partages, aide à la formation sont les deux demandes les plus régulièrement formulées pour une présence autre du ministère ordonné aujourd'hui en ACO.

Et maintenant ?

La résolution formation ne va pas rester enfouie dans les tiroirs du siège national. Elle doit vivre à tous les échelons. Impulser une vraie politique de formation à partir des projets et des objectifs fixés par les comités diocésains et de secteurs est une tâche prioritaire.

Au plan national, des outils « clés en main » seront proposés, utilisables sans avoir besoin d'un long travail de ré-appropriation.

La circulation des expériences est aussi essentielle pour que l'expérience et le savoir-faire des uns profitent à tous.

Du boulot en perspective certes, mais l'enjeu en vaut la chandelle !

La formation : un enjeu pour l'avenir de l'ACO.

Jean-Michel Lanoizelez

Résolution adoptée à l'unanimité
du conseil national des 24 et 25 avril 2004

LA FORMATION EN ACO

1. La Charte des fondements

Chapitre III § 34 :

« La formation favorise la réflexion, l'approfondissement de la foi et de l'engagement. »

« La formation responsabilise les membres de l'ACO dans la mission. »

« Une politique de formation est essentielle pour la vitalité du mouvement. »

2. Les résolutions de Lille

- Partages de foi. Moyens proposés, au plan local :

« Répondre aux besoins de formation sur le plan théologique, biblique mais aussi aux techniques d'animation et à la connaissance des symboles. »

- Développer l'ACO. Moyens proposés, au plan local : « Soutenir et former ceux qui se risquent dans des initiatives nouvelles. »

- Faire Mouvement. Objectifs et moyens proposés :

□ « Mettre en place des formations à tous les niveaux, y compris des formations techniques à l'animation, prise de notes, etc. »

□ « Associer les 'nouveaux' en ACO, des membres des équipes, voire des équipes entières à la préparation de temps forts (... , formation). »

□ « Création de commissions spécifiques (... , formation) permettant également la prise de responsabilité. »

3. Les acquis du mouvement

- Par la formation : comprendre le monde, c'est l'aimer.

- Pour l'ACO, la formation se situe à 2 niveaux :

□ Le plan humain (engagement...) et d'approfondissement de la foi.

□ Le plan de la conduite du mouvement : structures, responsabilités...

- Pour l'ACO, la formation vise à répondre à des besoins repérés dans l'élaboration de projets de conduite, là où ils se décident.

- Pour l'ACO, la formation est une formation d'adultes où les participants sont acteurs. Elle part bien des acquis et des connaissances qu'ils possèdent déjà et les met en valeur.

4. Les défis posés au mouvement

- Définir une politique de formation dynamique qui prenne en compte les besoins nouveaux :

□ Comprendre la société dans laquelle l'ACO est appelée à vivre sa mission.

□ Accueillir, initier les nouveaux membres à une vie en mouvement, à une vie de foi. Se laisser transformer par ce qu'ils apportent.

□ Favoriser la conduite du mouvement (nouvelles structures et responsabilités).

- Confirmer *Repères* comme une véritable revue de formation dans le mouvement, conçue et utilisée pour répondre à des attentes et besoins repérés.

- Impulser une mutualisation des compétences et des moyens en matière de formation à l'intérieur du mouvement.

- Savoir utiliser comme moyens de formation ce qui existe à l'extérieur du mouvement ou collaborer sur des projets communs avec d'autres.

- Aider à redonner au mouvement la formation individuelle reçue.

5. Le partenariat laïcs - prêtres

Prêtres et laïcs sont engagés ensemble dans la construction d'une politique de formation.

Les prêtres ont toujours été des acteurs essentiels de la formation dans le mouvement. Ils sont de plus en plus appelés à mettre leurs compétences au service d'une réelle mise en responsabilité des laïcs.

6. Objectifs

- Se saisir des recherches du conseil national pour les redonner en région (ensemble des élus)

- Conduire l'utilisation des moyens existants (*Repères*, *Témoignage*, *Guides*, etc.)

- Impulser une politique locale à intégrer dans un calendrier.

7. Moyens

- Appropriation par la commission formation du CN des moyens de formation du mouvement et suggestions aux élus pour une utilisation en région.

- Impulser une démarche à chaque sortie d'un numéro de *Repères* (ou *Guides* etc.), pour en favoriser l'utilisation.

- Faire circuler les expériences, favoriser l'échange de formations proposées et « reproductibles », travailler en région ou inter-CD si c'est possible.

- Utilisation des nouvelles technologies, en particulier les possibilités offertes par le site national (www.acofrance.net).